

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 20 mars 2019

« Cause Majeur ! » : la société civile lance un collectif pour soutenir la cause des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Alors que la question des jeunes majeurs revient sur le devant de la scène politique et médiatique – avec dernièrement la mission sur les « bonnes pratiques » confiée par Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'enfance, à Brigitte Bourguignon, par ailleurs auteure d'une proposition de loi sur le sujet –, plus de 15 associations et personnalités qualifiées ont décidé de constituer un collectif de plaidoyer pour soutenir la cause des jeunes majeurs. Ses objectifs : veiller à moyen et long terme à ce que la question de l'inclusion de ces jeunes dans la société devienne un axe central des politiques publiques et que les annonces politiques en faveur des jeunes majeurs soient véritablement mises en place.

Le lancement officiel du collectif de plaidoyer « Cause majeure ! » aura lieu le mardi 26 mars 2019 de 18h30 à 20h au Conseil Economique, Social et Environnemental sous le parrainage d'Antoine Dulin, ancien Vice-Président du CESE et rapporteur de l'avis "Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance".

La difficulté de se construire un avenir après l'ASE ou la PJJ

Aujourd'hui, en France, plus de **300 000 enfants et jeunes bénéficient d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance et plus de 120 000 sont suivis au pénal**. A 18 ans, ils peuvent toutefois bénéficier d'une prolongation de leur accompagnement, sous la forme d'un « contrat jeune majeur » ou d'une protection judiciaire jeune majeur et ce, au mieux, jusqu'à leurs 21 ans.

Pourtant, cette prolongation de l'accompagnement via un « contrat jeune majeur », devient dans les faits, de plus en plus difficile à obtenir auprès des conseils départementaux ou de la protection judiciaire de la jeunesse et leur durée est de plus en plus courte, de **3 à 6 mois**. La situation se dégrade et les conséquences en termes de pauvreté ne sont plus à démontrer : **25% des personnes sans domicile fixe sont passées par l'aide sociale à l'enfance, une proportion qui atteint même 40 % s'agissant des jeunes**¹.

Alors qu'ils ont dû faire face à un parcours éprouvant durant leur enfance et qu'ils comptent parmi les plus vulnérables, ils sont victimes d'une véritable injonction à l'autonomie dès le jour de leurs 18 ans. Ils font face à de nombreuses difficultés : trouver un logement, écourter leurs études scolaires ou s'orienter vers des filières courtes pour trouver rapidement un emploi, éprouver une rupture brutale des liens éducatifs et affectifs, ne pas avoir le droit à changer de voie...

Depuis une dizaine d'années, des alertes sur les conditions de vie auxquelles sont confrontées ces jeunes majeurs sont régulièrement lancées. Pourtant, malgré les annonces politiques, la situation devient de plus en plus préoccupante, voire alarmante.

Pour une véritable inclusion des jeunes majeurs au sein de la société !

Le collectif milite pour une véritable inclusion des jeunes majeurs au sein de la société afin que chacun y prenne et y trouve pleinement sa place. Il assurera une veille continue et un suivi de la mise en œuvre des politiques publiques annoncées sur ces questions.

¹ INED, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », 2014

« Face aux multiples annonces politiques, le collectif Cause Majeur ! veut fédérer les associations de protection de l'enfance et de jeunesse, les professionnels et les jeunes afin d'avancer ensemble sur ces questions et de porter ses revendications et points de vigilance d'une même voix. » Florine Pruchon, Coordinatrice du collectif.

C'est pourquoi, le collectif militera pour :

- une poursuite de l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes ayant fait l'objet de mesures de protection de l'enfance et de la jeunesse sans qu'il n'y soit mis fin à un âge couperet (actuellement à 18 ans et à 21 ans avec les « contrats jeunes majeurs »).
- le maintien d'un soutien matériel, psycho-éducatif, des liens personnels et sociaux au moment du passage à l'âge adulte pour que les jeunes majeurs puissent faire face au passage à la majorité.

Un événement de lancement au CESE en présence de jeunes majeurs

Mardi 26 mars 2019 de 18h30 à 20h au Conseil Economique, Social et Environnemental, plusieurs jeunes et associations membres du collectif dévoileront officiellement le nom et les modalités d'actions du collectif. Antoine Dulin, parrain de l'événement, ancien Vice-Président du CESE et rapporteur de l'avis "Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance" accompagné par des jeunes majeurs membres du collectif, reviendront sur les principales problématiques qui ont amené à la création de ce collectif.

L'événement est ouvert à la presse, aux décideurs publics ainsi qu'aux professionnels.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://bit.ly/2T5qHrt>

Possibilité d'interviews avec des membres du Collectif dont des jeunes concernés.

Contacts Presse

Camille BUSSIERE DE NERCY – Bénévole plaidoyer SOS Villages d'Enfants
cbussieredenercy@sosve.org – 06 78 26 59 33

Sophie ODEH – Chargée de Relations médias Apprentis d'Auteuil
sophie.odeh@apprentis-auteuil.org – 07 62 19 67 07

Liste des membres et partenaires actuels du Collectif Cause Majeur ! :

Associations

- Association Nationale des Placements Familiaux - www.anpf-asso.org
- Apprentis d'Auteuil - <https://www.apprentis-auteuil.org/>
- Citoyens et Justice - <https://www.citoyens-justice.fr/>
- Collectif Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant (AEDE) – <https://collectif-aede.org/>
- CNAPE - <https://www.cnape.fr/>
- Fédération des acteurs de la solidarité - <https://www.federationsolidarite.org/>
- Fédération du scoutisme français - <https://www.scoutisme-francais.fr/>
- Forum Français de la jeunesse - <http://forumfrancaisjeunesse.fr/>
- France Parrainages - <https://www.france-parrainages.org/>
- Grandir Dignement - <https://www.grandirdignement.org/>
- Jets d'Encre - <http://www.jetsdencre.asso.fr/>
- Repairs 75 - <https://www.adepape75.com/>
- Repairs 94 - <https://adepape94.wordpress.com/>
- SOS Villages d'Enfants - <https://www.sosve.org/>
- Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité - <http://www.unapp.net/>
- Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) - <https://www.uniopss.asso.fr/>
- Vers le Haut - <https://www.verslehaut.org/>

Personnalités qualifiées

- Jean-Claude Corazza
- Mamédi Diarra
- Philippe Fabry
- Samah Jassin
- Lyes Louffok
- Léo Mathey
- Mireille Verdier